

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL  
\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF GENERAL SECONDARY EDUCATION  
\*\*\*\*\*

DECISION N° 342/21 /MINESEC/SG/DESG/CELES DU 14 JUI 2021  
PORTANT OUVERTURE D'UN COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

### LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun ;
- Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018, portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 modifié et complété par le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019, portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la circulaire N°48/MINEDUC/DESG/DETP du 06 novembre 1993 sur la structure canonique des établissements d'enseignement secondaire général et technique ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Est ouvert pour compter de l'année scolaire 2021/2022, le Collège d'Enseignement Secondaire Général (CES) ci-après :

## REGION DE L'EXTRÊME-NORD

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	NOMBRE DE CLASSES
MAYO-KANI	TAÏBONG	CES de MBRODONG	02 SIXIEMES

**Article 2:** Le chef dudit établissement est tenu de respecter les effectifs préconisés par la mesure exceptionnelle du MINESEC liée à la pandémie du Covid19 instruisant à 50 le nombre d'élèves par classe.

**Article 3 :** Le Délégué Régional et le Délégué Départemental des Enseignements Secondaires compétents sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de veiller à l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

Yaoundé, le 14 JUL 2021

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



The image shows the official stamp and signature of the Minister of Secondary Education. The stamp is circular with a red border and contains the text 'REPUBLIC OF CAMEROON' at the top, 'MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION' at the bottom, and 'Le Ministre / The Minister' in the center. A blue ink signature is written over the stamp. Below the stamp, the name 'Naloca Lyonga Pk M' is written in red ink.